



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Nice, le 19 mai 2015

L'Inspecteur d'Académie

à

Mesdames et messieurs les inspecteurs
chargés de circonscription du premier degré
Mesdames et messieurs les principaux de
SEGPA annexées aux collèges
Mesdames et messieurs les professeurs des
écoles et instituteurs

Direction des
services
départementaux
de l'éducation
nationale
des Alpes-
Maritimes

Division Personnel
1^{er} degré

Tél : 04 93 53 70 70
fax : 04 93 72 64 17

Affaire suivie par :
Christian PELLE
Téléphone
04 93 72 63 57
Fax
04 93 72 63 22
Mél.
christian.pelle@ac-
nice.fr

53 avenue Cap de
Croix
06181 Nice cedex 2

Vous voudrez bien porter à l'attention des instituteur(trice)s et professeur(e)s des écoles les appels à candidature suivants :

- Enseignant(e) en Unité Educative d'Activités de Jour
- Poste enseignant option D autiste – école des orchidées mat

Vous trouverez en annexe le descriptif des postes.

Les nominations se feront à titre définitif.

Les personnels intéressés voudront bien adresser leur fiche de candidature, à la Direction des services départementaux de l'Education Nationale des Alpes Maritimes, Division du personnel, Dipe 2, et simultanément par voie hiérarchique **pour le 29 mai**

Michel Jean FLOC'H

Enseignant(e) en Unité Educative d'Activités de Jour

Protection Judiciaire de la Jeunesse – Antibes

Rattachement administratif en EPLE

1 – POSTE	<p>Ce poste, de type classe relais est ouvert aux enseignant(e)s du premier degré désirant s'impliquer fortement auprès des publics scolaires en grande difficulté.</p> <p>Il s'exerce au sein d'une structure bénéficiant d'un fort encadrement éducatif.</p> <p>Conditions financières particulières – Indemnités : type SEGPA/UPI/, heures de synthèse et de coordination</p>
2 – OBJECTIFS	<p>Permettre à des jeunes en situation de forte désocialisation de garder un lien avec l'enseignement scolaire</p> <p>Le public est celui d'adolescent(e)s de collège en très grande difficulté –absentéisme, rejet de l'école, déscolarisation, faisant l'objet de mesures judiciaires pénales</p>
3 – MISSIONS	<p>Assurer l'enseignement général auprès de jeunes accueillis par l'établissement, en lien avec les éducateurs spécialisés et professionnels, dans le cadre du projet éducatif de l'unité éducative d'activités de jour.</p> <p>Mettre en œuvre des projets personnalisés d'intégration dans les établissements publics pour les jeunes dont le degré de resocialisation le permet</p>
4 – CAPACITES DEMANDEES	<p>Motivation, disponibilité et ouverture d'esprit</p> <p>Capacités d'écoute et d'adaptation, compréhension de la psychologie des adolescent(e)s</p> <p>Capacités organisationnelles, relationnelles et partenariales fortes</p>

REFERENTIEL DES POSTES A EXIGENCES PARTICULIERES - Poste enseignant option D, Unité d'enseignement externalisée d'un ESMS, autisme École maternelle des Orchidées, circonscription de Nice IV.

DISPOSITIF : Le plan autisme 2013-2017 prévoit la création d'Unités d'Enseignement en classes maternelles pour améliorer l'inclusion scolaire des enfants atteints d'autisme ou autres Troubles Envahissants du Développement (TED) en s'appuyant sur le déploiement d'interventions précoces, personnalisées, globales et coordonnées telles que recommandées par la HAS (Haute Autorité de Santé) et l'ANESM (Agence Nationale de l'Évaluation et de la qualité des Établissements et Services Sociaux et Médico-sociaux) en 2012.

Le dispositif est mis en place en direction des élèves d'âge préélémentaire présentant des troubles envahissants du développement et qui n'ont pas acquis suffisamment d'autonomie, de capacités langagières et/ou qui présentent d'importants troubles du comportement. Les élèves accueillis en UE-TED maternelle ont un profil qui ne leur permet pas de bénéficier d'une scolarisation en classe ordinaire, même avec un accompagnement individuel par un A.V.S.

L'admission des élèves est prononcée par le directeur de l'établissement ou du service auquel l'Unité d'Enseignement est rattachée. Elle doit être précédée d'une orientation prononcée par la C.D.A.P.H. qui précise ce mode de scolarisation. L'Unité d'Enseignement regroupe 7 élèves. Les modalités de scolarisation permettent d'apporter un cadre spécifique et sécurisant en modulant les temps individuels, collectifs (au sein de l'unité et au sein de l'école). Les actions pédagogiques et éducatives sont réalisées au sein de l'école, à partir d'un projet individualisé partagé et évolutif s'articulant avec le PPS et le PIA (projet individuel d'accueil) de l'enfant. Les objectifs pédagogiques demeurent ceux de l'école maternelle, avec des attendus spécifiques inhérents aux besoins propres de chaque enfant.

L'enseignant est placé sous la responsabilité fonctionnelle du directeur de l'établissement ou du service médico-social (pour les régulations du projet global des élèves de l'Unité d'Enseignement) et sous la responsabilité hiérarchique de l'I.E.N. A.S.H.

POSTE	Poste ouvert aux enseignants titulaires d'un CAPA-SH option D , ayant de bonnes connaissances du public TED et des différentes méthodes éducatives
OBJECTIFS et MISSIONS	<p>Identifié comme le pilote de l'UE, le rôle de l'enseignant est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Piloter le projet de l'UE et assurer la cohérence des actions des différents professionnels en lien avec l'équipe de direction de l'ESMS. - Assurer la coordination avec l'équipe pédagogique de l'école maternelle dans laquelle est implantée l'Unité d'Enseignement - Participer aux réunions statutaires de régulation de l'école maternelle. - Assister au sein de l'école aux ESS animées par l'ERH en vue d'évaluer la mise en œuvre des PPS des élèves scolarisés au sein de l'UE - Partager avec les autres professionnels de l'Établissement Médico-social ou du service compétent, un langage et des outils de réflexion communs. - Participer avec l'équipe de l'Établissement Médico-social ou le service compétent, aux évaluations permettant le réajustement des projets individuels. - Inscrire l'action dans le projet global de l'enfant défini par l'équipe pluridisciplinaire de l'établissement. - Évaluer finement les compétences des élèves. - Mettre en place des adaptations particulières permettant aux élèves d'accéder aux apprentissages, à la communication, à la socialisation, à l'autonomie. - Informer les familles de l'évolution des progrès et des résultats pédagogiques de l'enfant. - Respecter le secret professionnel et faire preuve de la confidentialité et de la discrétion nécessaires

QUALITES
REQUISES

- Disposer d'une bonne connaissance des troubles du spectre autistique.
- Disposer d'une expérience pédagogique en ASH reconnue.
- Connaître les dispositifs institutionnels et des procédures d'accompagnement à la scolarité des élèves handicapés.
- Être capable de travailler en équipe pluri-catégorielle et avec des partenaires pluri-professionnels.
- Être capable de coordonner les actions de l'équipe enseignante et des partenaires extérieurs de l'école dans le cadre des projets individuels de chaque élève.
- Être capable de mettre en œuvre les aides pédagogiques adaptées en fonction des recommandations de la HAS et de l'ANESM
- Évaluer régulièrement les actions engagées.
- Être capable d'adaptation.
- Être capable d'évaluer les situations critiques et d'urgence et d'y donner les suites qu'il convient.
- Savoir conduire un entretien.
- Savoir se distancier face aux problématiques liées au handicap ou à la maladie.
- Maîtriser les théories de l'apprentissage, de la médiation, des troubles des apprentissages.
- Maîtriser les programmes du cycle 1.
- Être disponible pour des réunions hors temps scolaire.
- S'engager à se former et à se tenir informé de toutes les évolutions de l'accompagnement des élèves avec autisme.

- RENTREE SCOLAIRE 2015 -

FICHE DE CANDIDATURE

NOM :

Prénom :

Affectation actuelle :

Nommé(e) à Titre définitif Titre provisoire en délégation
le :

Circonscription :

N° de téléphone :

E-mail :

Diplômes et date d'obtention :

Je déclare être candidat(e) au poste :

Enseignant(e) en Unité Educative d'Activités de Jour

Poste enseignant option D autiste – école des orchidées mat

A _____ le
(signature)

• **Avis, date, signature et cachet de l'Inspecteur(trice) de circonscription :**

A _____ le
(signature)